



Le 01 septembre 2011

Voici la nouvelle consigne* de soutien d'étiage du Lot domanial envoyées à EDF, ce matin, par l'Entente Lot. Celle-ci prendra effet à parti de lundi prochain 8h, et durant une semaine, sauf en cas de consigne modificatrice.

Vous retrouverez quelques informations synthétiques sur les débits du Lot, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage, dans les fichiers ci-joint.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://cartodebits.valleedulot.com>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://www.valleedulot.com>

** Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 (modifiée en 1995).*

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m³/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité). Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

Constats et commentaires :

Des orages durant le weekend dernier sur la partie amont du bassin du Lot, et jusqu'au Célé, ont adoucis la situation. Bien que les DOE de ces secteurs sont à nouveau franchis pour la plupart.

La partie aval du bassin, à partir du Vert (aval de Cahors), n'a pas ou très peu connu de pluviométrie. La situation hydrologique est donc beaucoup plus sévère sur cette partie (DCR de la Lède et Vert sont toujours franchis).

C'est donc 11 stations qui ont des valeurs inférieures au débit d'objectif d'étiage (DOE), dont 3 sont inférieures au DCR. Et notamment la Colagne dont la réalimentation a connue un temps d'arrêt visiblement trop important suite aux pluies de ce weekend.

La situation sur les retenues amont (plutôt stable) est désormais beaucoup moins préoccupante en raison de "la fin" de la période touristique. Le soutien d'étiage du Lot domanial a désormais davantage de marge de travail.

La baisse visible des affluents depuis quelques jours, mérite de maintenir la réalimentation dans la situation actuelle.

Quelques passages orageux sont attendus pour la fin de semaine.

*



Cours d'eau inférieurs au débit de crise (DCR) :

- Colagne à Monastier (48)
- Vert à Labastide-du-Vert (46)
- Lède à Casseneuil (47)

Cours d'eau inférieurs au débit d'objectif d'étiage (DOE) :

- Lot à Balsiège (48)
- Truyère à Serverette (48)
- Boralde de St-Chély à Castelnau de Mandailles (48)
- Dourdou à Conques (12)
- Riou mort à Viviez (12)
- Célé à Figeac (46)
- Célé à Orniac (46)
- Thèze à Boussac (46)

Lot à l'aval de Mende (48) ?

Bramont à St-Bauzile (48) ?

- DOE : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- DCR : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



Bulletin d'information de l'Entente Lot du 01/09/11 :



Débits moyens journaliers et consignes de soutien d'étiage du Lot :

	Date au jour							Débit nouvelle consigne
	25-août	26-août	27-août	28-août	29-août	30-août	31-août	
Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0
Entraygues-aval (12)	12,4	12,6	12,4	12,4	12,5	12,2	12,2	12,0
Cahors-Lacombe (46)	17,4	19,4	22,3	20,3	16,9	17,0	16,6	12,0
Aiguillon (47)	14	17,4	23,3	17,4	21,3	14,2	-	12,0

Source : DREAL Midi-Pyrénées

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers Jours (en m)	Bilan des 30 derniers Jours (en m)
Casteinau	1-sept.	410,72	+0,22	-0,59	-2,18
Grandval	1-sept.	725,12	-0,88	+0,11	-0,30
Sarrans	1-sept.	622,34	-7,66	-0,04	+0,45
Maury	1-sept.	580,28	-3,22	+0,13	+1,25

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)
297, rue Saint-Céry 46000 Cahors
www.valleedulot.com



01/09/2011

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2011

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES (aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° **11**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 5 SEPTEMBRE 2011, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 12 SEPTEMBRE** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)

Christophe ORTH
Chargé du soutien des étiages
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- | | |
|---------------------------|--------------------|
| > CPO Lyon | Fax 04 78 94 54 50 |
| > G. E. H. Lot-Truyère | Fax 04 71 46 82 90 |
| > Groupement Vallée d'Olt | Fax 05 65 51 11 90 |
| > U.P. Centre | Fax 05 55 38 78 38 |

Consigne transmise pour information, par email, à :

- > ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- > AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- > AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- > DREAL MIDI-PYRENEES
- > DREAL AQUITAINE
- > MISE / DDT 12
- > MISE / DDT 46
- > MISE / DDT 47
- > CONSEIL GENERAL 12
- > CONSEIL GENERAL 46
- > CONSEIL GENERAL 47
- > CH. AGRICULTURE et UASA 46
- > CH. AGRICULTURE 47
- > S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- > FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- > BATELLERIE
- > PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- > EPTB GARONNE